



Agir pour la souveraineté  
alimentaire,  
c'est bien leur **GENRE** !

Retrouvez le Cultivons le futur !

sur notre site [www.ong-adg.be](http://www.ong-adg.be)

## DOSSIER

« Sept clés pour comprendre la malnutrition et les discriminations liées au genre » ..... p. 4-11

## REGARD SUR

La prise en compte du genre au coeur de la mission d'ADG ..... p. 12-15

## FOCUS SUD

« Bénin : lancement du projet Femmes, Sols et Energie » ..... p. 16-17

## FOCUS NORD

« A la rencontre des agricultrices wallonnes » ..... p. 18-20

## LE MOT DES BÉNÉVOLES

« S'impliquer en Belgique et au Cambodge au service de la souveraineté alimentaire, portrait d'une jeune femme » ..... p. 21-22

**3,2,1... MOI AUSSI JE M'ENGAGE !** ..... p. 23-24

## Cultivons le futur !

Le journal d'information d'ADG

Editeur responsable : Patrick Wautelet

Aide au Développement Gembloux asbl - Passage des déportés, 2 5030 Gembloux

T : +32 81 62 25 75 - F : +32 81 60 00 22

info@ong-adg.be - www.ong-adg.be

Textes et photos, sauf mention contraire : ADG

Cette publication peut être reproduite et diffusée gratuitement sauf à des fins commerciale



Avec le soutien de

LA COOPÉRATION  
BELGE AU DÉVELOPPEMENT .be

FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES



Ce périodique a été imprimé sur papier recyclé FSC avec des encres végétales.

Si vous désirez recevoir le Cultivons le futur ! en version électronique,  
merci d'envoyer un e-mail à info@ong-adg.be



## Anne Totté,

*Membre du Conseil d'Administration d'ADG*

**C**hères lectrices, chers lecteurs,

En juin 2017, la Coopération belge au Développement remettait l'accent sur l'importance de l'approche genre, à l'occasion de la « deuxième Journée internationale pour l'élimination de la violence sexuelle en temps de conflit ».

Si ADG n'intervient pas en zone de conflits, sa mission étant orientée dans le secteur agricole, elle inclut depuis plusieurs années la problématique « genre » dans tous les projets qu'elle entreprend. C'est-à-dire que l'on examine de manière comparative la situation des femmes et des hommes concerné-e-s, on identifie les éventuelles inégalités entre les sexes, et on cherche à les réduire ou à les éliminer. Notre ONG répond ainsi à 2 des 4 domaines d'action fixés par la Coopération belge : l'éducation des filles et la formation des femmes ; et l'autonomisation économique des femmes. Prendre en compte la place de la femme (et des jeunes) avec l'appui de nos partenaires permet de contribuer à l'édification d'un avenir de paix et de sécurité, avec un impact également sur les phénomènes de migrations.

Garantes des pratiques sociales, les femmes sont aussi chef d'exploitation quand le mari part chercher du travail. Certaines sont gardiennes des anciennes semences (celles commercialisées restant souvent propriété des hommes) et jouent donc un rôle dans la biodiversité. Sans oublier leur apport en termes de sécurité alimentaire et de qualité nutritionnelle.

L'importance de prendre en compte les droits des femmes nous concerne tous et toutes également au Nord, où les crises économiques récentes montrent combien les acquis engrangés restent fragiles ! Alors ensemble, restons vigilant-e-s et persévérant-e-s...

**Pourquoi ADG accorde-t-elle une place particulière au genre ?**

Des inégalités sont encore observées dans l'accès aux ressources et aux bénéfices qui en découlent. ADG veut soutenir l'agriculture familiale au-delà de l'unité familiale paysanne et veille, dans ses projets, à ne pas engendrer d'effet négatif sur l'égalité femmes – hommes et à contribuer à un peu plus d'équité sociale.

Ce *Cultivons le futur !* fait état de l'importance de considérer les femmes comme moteur incontournable de la société et du développement. Le dossier de ce numéro présente différentes clés pour comprendre les relations entre genre et malnutrition. Vous découvrirez également comment ADG s'implique dans l'importance de privilégier une équité de genre, au travers de son engagement quotidien, mais aussi au travers du lancement du projet « Femmes, Sols et Energie » au Bénin. Plus proche de chez nous, l'Union des Agricultrices Wallonnes nous présentera la situation actuelle des agricultrices wallonnes. Découvrez également le témoignage d'une bénévole sur son implication en tant que femme et son observation des relations femmes-hommes au Cambodge.

En vous souhaitant une belle immersion dans une partie du quotidien de nos équipes et des partenaires d'ADG ... !

# Sept clés pour comprendre la malnutrition et les discriminations liées au genre

*Article réalisé à partir d'un entretien avec Sophie Charlier, chargée de mission plaidoyer et responsable de la recherche chez Le Monde selon les femmes.*



**T**ouchant un tiers de la population mondiale, la malnutrition représente un enjeu universel. Cependant, il semble que ce sont les femmes et les filles vivant en milieu rural qui en sont les premières victimes (FAO, 2013). Qu'est-ce que la malnutrition et d'où provient cette apparente discrimination sont les questions auxquelles cet article va tenter de répondre.

## COMPRENDRE LA MALNUTRITION

Malgré les progrès techniques des dernières décennies, 1 personne sur 3 dans le monde souffre d'au moins une forme de malnutrition. Parmi elles : 800 millions de personnes souffrent de la faim (sous-alimentation prolongée) ; plus de 2 milliards de personnes vivent avec des carences en micronutriments<sup>1</sup> tandis que près de 600 millions de personnes souffrent d'obésité<sup>2</sup>. Les causes de la malnutrition sont complexes et interdépendantes, et ses conséquences humaines, sociales et économiques dépassent le cadre strict de la santé individuelle.

Chez les jeunes enfants, la malnutrition peut avoir des conséquences directes se répercutant tout au long de la vie : retard de croissance, réduction du développement physique et cognitif et difficultés d'apprentissages, entraînant dans la plupart des cas, des troubles de la santé à l'adolescence et à l'âge adulte. Bien que la médecine continue de progresser, 1/3 des décès chez les enfants de moins de 5 ans dans les pays dits « en développement » sont causés par la malnutrition.

### LA MALNUTRITION

La malnutrition survient quand une personne ne reçoit pas une quantité suffisante de nourriture ou une nourriture non adaptée. Pour l'analyser, il faut donc prendre en compte aussi bien les calories nécessaires aux besoins journaliers que les micronutriments (vitamines et minéraux). Les personnes en surpoids ou en obésité peuvent donc se retrouver dans cette catégorie.

<sup>1</sup> Vitamines et minéraux présents dans les aliments

<sup>2</sup> FAO 2016



Chez les adultes, la malnutrition affaiblit, rend moins productif et plus vulnérable face à d'autres maladies. Pour les familles paysannes qui vivent de leur travail manuel et qui sont paradoxalement les principales victimes de ce phénomène, les conséquences en termes de revenus et de qualité de vie sont immédiates.

Le défi est de taille : pour tenter d'assurer le droit à l'alimentation et répondre à la malnutrition chronique, l'aide humanitaire d'urgence ne suffit pas. Le droit à l'alimentation doit être traité sous tous ses aspects et géré à long terme.

### LE DROIT À L'ALIMENTATION

Le droit à l'alimentation est le droit d'avoir un accès régulier, permanent et libre, soit directement, soit au moyen d'achats monétaires, à une nourriture quantitativement et qualitativement adéquate et suffisante, correspondant aux traditions culturelles du peuple dont est issu le consommateur, et qui assure une vie psychique et physique, individuelle et collective, libre d'angoisse, satisfaisante et digne<sup>3</sup>.



Projet Terre Saine et Souveraine, Bolivie

Analyser la nutrition en adoptant une approche genre, nous permet de mettre en lumière différents aspects de la problématique mais aussi d'identifier des pistes de solution. Ainsi, Sophie Charlier, de l'ONG belge Le Monde selon les femmes (M/F) nous invite à : *« porter des lunettes qui nous permettent de regarder le système agricole et alimentaire, en analysant le rôle et les rapports de pouvoir des hommes et des femmes à l'intérieur de ce système [...] si on ne prend pas en compte les rapports de genre et le rôle des femmes dans le développement, il y a de grandes chances pour que les projets mis en place échouent ».*

Dans le cadre d'un projet de développement, analyser les rôles selon le genre permet :

- De préciser les activités assurées par les femmes et les hommes ;
- De visibiliser les apports de chacun-e dans la société ;
- De comprendre les changements qui s'opèrent ;
- D'observer que la division sexuelle du travail est différente dans le temps et l'espace ;
- De voir qu'il n'y a pas d'activités dévolues « en soi » aux hommes ou aux femmes ;
- A terme, de réduire les inégalités entre les hommes et les femmes.

Les rôles et positions des hommes et des femmes ne sont pas figés ; ils dépendent d'une région, d'un groupe social et varient d'une génération à l'autre. Pourtant, en règle générale, les femmes sont confrontées à de plus grandes difficultés que les hommes en ce qui concerne l'accès aux ressources productives, aux marchés et aux services<sup>4</sup>. Elles

<sup>3</sup> Définition du Comité des droits économiques, sociaux et culturels (chargé du contrôle de la mise en œuvre du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies)

<sup>4</sup> FAO (2010-2011), la situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture, le rôle des femmes dans l'agriculture, combler le fossé entre les hommes et les femmes pour soutenir le développement.

sont aussi confrontées à des obstacles juridiques et sociaux supplémentaires. Selon REMTE<sup>5</sup> Bolivie et son partenaire Le Monde selon les femmes, sept axes doivent être pris en compte pour comprendre la problématique de la nutrition et les discriminations liées au genre.

### 1) RÉPARTITION INÉGALE DE L'ALIMENTATION

Dans le monde, 75 % des personnes souffrant de faim et de malnutrition sont des paysan-ne-s. Ce paradoxe s'explique par le fait que la cause première de la malnutrition reste la pauvreté. Pour lutter contre la pauvreté et assurer une vie digne à leur famille, nombreux-ses agriculteurs et agricultrices vendent leurs produits de qualité, à haute valeur nutritive, pour s'acheter des denrées de moindre qualité et à prix bas<sup>6</sup>.

Pour les femmes rurales, la situation est encore plus difficile.

*« S'il y a assez de nourriture, cela ne pose pas de problème, toute la famille mange à sa faim. Par contre, quand il y a rationnement, ce sont souvent les femmes qui vont manger après les hommes et après leurs enfants. »*

Sophie Charlier, LMSF

Dans les pays en développement, certains tabous et habitudes alimentaires privent les femmes de consommer des denrées, riches en protéines, fer et vitamines. Les femmes enceintes sont particulièrement affectées tandis que leurs besoins en ressources nutritives sont particulièrement importants lors de cette période. Elles sont alors en danger, ainsi que l'enfant qu'elles portent. Pour analyser la malnutrition, il faut donc veiller à aller

au-delà de l'unité de base, « la famille » ou le « ménage » pour observer la répartition de la nourriture en son sein, pour chaque personne.

### L'aide humanitaire d'urgence

En cas d'intervention humanitaire d'urgence, la distribution alimentaire a aussi des impacts différents selon le sexe de la personne chargée de la répartition de la nourriture.

*« Au Niger, par exemple, dans les régions touchées par les changements climatiques et des sécheresses importantes, les programmes de donations alimentaires étaient plus efficaces si les aliments étaient distribués aux femmes ; il y avait moins de problèmes de malnutrition infantile. En effet, dans le cadre de familles polygames, si le chef de famille recevait la nourriture pour la famille, il avait tendance à l'utiliser pour l'offrir à la plus jeune de ses femmes pour la garder près de lui, ou parfois pour prendre une femme de plus. »*



Projet Terre Saine et Souveraine, Pérou

<sup>5</sup> Réseau bolivien de femmes transformant l'économie (traduction)

<sup>6</sup> Coalition contre la faim, 2013



### Accès au marché

Ce sont généralement les hommes qui se chargent de la commercialisation de la production. Dans certains endroits, les femmes n'ont pas du tout accès au marché.

*« Par exemple, au Maroc, dans la vallée du Drâa, ce sont les maris qui vendent la production. Les femmes s'occupent et élèvent les chèvres mais ce sont leurs maris qui les vendent. Ils reviennent à la maison en annonçant le prix de la vente à leurs femmes. Elles n'ont alors aucun moyen de contrôler si ce montant est réellement celui qu'ils ont perçu ».*

Dans d'autres régions, elles ont accès au marché local mais n'ont pas accès à l'information sur le prix. Elles ne peuvent donc pas vendre leur production au meilleur prix.

### 2) DIFFÉRENTS TYPES DE PRODUCTIONS

Les femmes représentent 43 % de la main d'œuvre agricole dans les pays en développement et s'occupent principalement de l'agriculture vivrière, qui constitue la majeure partie de l'apport nutritionnel des familles paysannes. En 2011, la FAO estimait que



les femmes produisent 60 à 80 % des aliments de consommation familiale dans la plupart des pays en développement. Les hommes, eux, s'occupent généralement des cultures destinées à la vente et/ou au secteur de l'agroalimentaire afin d'assurer un revenu à leurs familles. Même si leur rôle est souvent oublié et peu reconnu, les femmes sont donc les principales responsables de la sécurité alimentaire de la famille.

### 3) TRAVAIL DIGNE

La production agricole, un secteur informel et oublié de la protection sociale

Le caractère informel de la production agricole prive de protection sociale une grande part de la population paysanne mondiale.



« Dans les pays en développement, les agriculteurs et agricultrices réalisent de nombreuses tâches différentes, souvent informelles comme l'agriculture, l'élevage, la transformation, la commercialisation de produits ou encore l'appui du-de la conjoint-e dans le champ. Cependant, hommes ou femmes, ils-elles ne peuvent bénéficier d'aucune sécurité sociale. »

#### 4) VALORISATION DES SAVOIRS TRADITIONNELS ET RECHERCHE

Dans de nombreux pays en développement, les femmes rurales sont les gardiennes des semences, des savoirs traditionnels et de la biodiversité. Bien qu'elles soient souvent analphabètes et aient difficilement accès aux nouvelles technologies, elles conservent leur rôle traditionnel tout en inventant de nouvelles stratégies pour lutter contre le changement climatique et nourrir leur famille.

Alors que des processus de recherche-action seraient nécessaires pour valoriser leurs savoirs et leur adaptabilité, la recherche s'intéresse essentiellement à l'agriculture de rente et aux grandes productions. Les femmes, principales actrices de l'agriculture vivrière, sont donc mises à l'écart et bénéficient peu des avancées de ces recherches.

#### 5) ACCÈS SÉCURISÉ ET CONTRÔLE DES RESSOURCES

Selon la FAO (2011), si les femmes en milieu rural bénéficiaient du même accès aux ressources productives que les hommes, le nombre de personnes souffrant de la faim dans le monde pourrait diminuer de 12 à 17 %.

De manière générale, l'accès sécurisé et le contrôle des ressources représentent une difficulté pour les femmes. Elles ont généralement un accès aux ressources mais celui-ci n'est pas sécurisé et elles n'en ont pas le contrôle : « elles ne peuvent généralement pas décider de ce qu'elles vont en faire, ni à quels moments elles y ont accès ».

L'accès à la terre peut dépendre des lois traditionnelles, religieuses et juridiques.

« Dans certaines situations, les femmes ont accès à la terre pendant la saison sèche. Elles y mettent des intrants, elles y amènent de l'eau, réalisent certaines cultures qu'elles parviennent à faire en saison sèche, mais au moment de la saison des pluies, les hommes reprennent la terre. Tous les intrants qu'elles ont mis sont au bénéfice de la terre pour la culture du mari. »

L'accès aux ressources ne se résume pas à la terre. Selon la FAO (2010-2011), dans tous les pays du monde, « les femmes ont moins de terres et de bétail que les hommes, utilisent moins de semences améliorées, achètent moins d'intrants, recourent moins aux crédits et aux assurances ».

#### 6) CORESPONSABILITÉ FAMILIALE ET CITOYENNE

Coresponsabilité citoyenne :

Pour avoir accès aux ressources, il faut avoir accès aux organes de gestion, de négociation et de décision. Or bien souvent, les femmes n'y ont pas





accès ou n'ont pas leur mot à dire. Elles vont alors se retrouver avec des parcelles de terre plus éloignées, moins productives, de moins bonne qualité et plus rocailleuses.

*« Cela ne provient pas d'une mauvaise volonté, mais si elles ne sont pas présentes au moment où les décisions sont prises, on leur laisse les terres qu'il reste. Si elles ne sont pas là, où qu'elles sont derrière avec leurs enfants à écouter d'une demi-oreille, elles ne peuvent pas défendre leurs droits. Par exemple, comme elles ne sont pas présentes lors des réunions de gestion des tours d'eau, leur parcelle va être irriguée en dernier recours, lorsqu'il n'y a presque plus d'eau. »*

Prendre sa place alors que ce n'est culturellement pas valorisé pour les femmes n'est pas une mince affaire et, dans certains cas, comme au Niger, les femmes préfèrent que les hommes de leurs familles les représentent. Et même lorsqu'elles ont une place, il est très difficile pour elles de la garder car elles subissent de nombreuses pressions sociales qui les poussent à démissionner.

#### Coreponsabilité familiale :

Les programmes de sécurité alimentaire s'adressent essentiellement aux femmes, plus qu'aux hommes, car traditionnellement, ce sont elles qui vont préparer la nourriture, elles qui sont responsables de la diète alimentaire des enfants. Cependant, les hommes ont une responsabilité dans la sécurité alimentaire et nutritionnelle de leur famille, qui ne peut reposer uniquement sur les femmes. Il faut mettre en place des activités/des formations pour responsabiliser l'ensemble de la famille, les hommes y compris, sur la diète alimentaire, en augmentant par exemple la participation des hommes dans la maintenance des foyers, dans la préparation des repas et dans le soin aux enfants, rôles traditionnellement pris en charge par les femmes (FAO, 2013).

#### 7) SÉCURITÉ

Dernière composante mais pas des moindres, la sécurité joue un rôle très important dans l'accès à une nourriture de qualité nutritive. La violence et l'insécurité ont des conséquences directes et négatives sur la production agricole.

*« Dans le cas de violences intrafamiliales, les femmes sont moins aptes à travailler aux champs. Dans d'autres régions comme le Kivu, où la violence est généralisée et où les femmes sont les premières victimes, les femmes n'osent plus aller au champ, par peur de se faire violer en chemin. Elles restent donc en ville et développent tant bien que mal des petits potagers urbains ou autres commerces ».*



### Premières victimes de la malnutrition, les femmes jouent un rôle central dans les solutions à mettre en œuvre.

Les femmes ont un rôle central dans la nutrition et la sécurité alimentaire. De fait, dans de nombreuses régions, elles prennent en charge les rôles dits reproductifs. Traditionnellement, elles ont la responsabilité de préparer le repas des enfants et des autres membres de la famille. Malgré les nombreuses inégalités que nous avons évoquées, les femmes mettent en place différentes solutions pour tenter de vivre dignement et de se procurer une alimentation saine et durable.

Comme nous l'avons vu, l'information sur les prix et les conditions de vente est plus difficilement accessible aux femmes. Or, si elles bénéficiaient d'un meilleur accès au marché, les femmes pourraient retirer un meilleur revenu de leur production. Face à cette situation, certaines femmes se regroupent en coopératives pour vendre leur production dans de meilleures conditions. Elles peuvent alors utiliser cet argent pour l'investir dans le bien-être de la famille : quand les femmes ont à leur disposition des revenus plus importants, la nutrition, la santé et l'instruction des enfants sont améliorées (FAO, 2010-2011).

Dans le cadre de ses actions, ADG soutient différentes organisations locales au Pérou et en Bolivie. Les approches « déviance positive » au Pérou et « Attention intégrée aux maladies prévalant dans l'enfance – AIEPI » en Bolivie sont fondées sur la conviction qu'il existe dans chaque communauté des femmes qui ont des pratiques leur permettant de se nourrir mieux que leurs voisines, alors qu'elles disposent de ressources similaires et sont confrontées aux mêmes risques.

Au fil de ces processus, se dégagent des « Madres Vigilantes<sup>7</sup> » ou promotrices, actives dans la diffusion de savoirs et pratiques en termes nutritionnels et de diversification de la production. La méthodologie débute par un diagnostic des capacités, attitudes et pratiques pour identifier les déviantes positives, ou promotrices, et se poursuit par l'organisation d'ateliers « à la maison ». Ceux-ci, organisés dans chaque communauté par petits groupes, sont des espaces de formation pratique autour du thème nutritionnel, durant lesquels les familles préparent et consomment les aliments de leurs récoltes tout en apprenant les bonnes pratiques alimentaires et l'équilibre de la ration.

<sup>7</sup> Mères exemples, traduction libre



Madre Vigilante

Ce travail mené au Pérou et en Bolivie permet, non seulement, d'améliorer l'alimentation et la nutrition des familles paysannes, mais aussi, de valoriser le rôle des femmes au sein de leur famille et de leur communauté.

### UNE PRODUCTION DURABLE

Au niveau de la production, des stratégies se mettent aussi en place pour créer des systèmes agricoles plus résilients et durables. En développant d'autres formes de production et de génération de revenus, les femmes rurales jouent un rôle très important dans la transition vers des systèmes alimentaires durables et vers l'agroécologie.

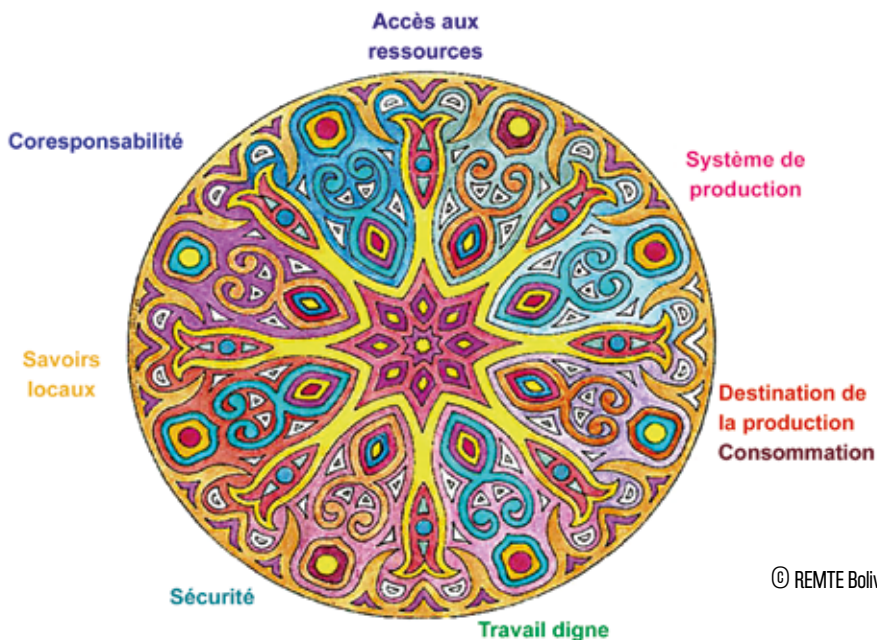
*« Les femmes rurales sont concernées par l'agroécologie car elles s'occupent de l'agriculture vivrière, du petit élevage. (...) elles mettent en œuvre naturellement une agriculture plutôt de type agroécologique. Par*

*exemple, elles n'ont pas accès aux intrants donc elles en mettent peu. »*

En valorisant et en renforçant le savoir-faire traditionnel des femmes rurales, l'agroécologie leur permet d'améliorer et de diffuser des techniques de production. Cela contribue à leur renforcement au niveau personnel (estime de soi), et vis-à-vis des autres membres de la famille et de la collectivité (reconnaissance de leur contribution). L'agroécologie dans une perspective de genre permet une approche multidimensionnelle de la nutrition et de la sécurité alimentaire. Au Nord comme au Sud, les femmes s'impliquent de plus en plus dans les initiatives de développement durable et de transition.

**Le chemin vers l'équité de genre est encore long, mais il est en marche !**

## LE MANDALA DE L'AGROÉCOLOGIE avec une perspective féministe



# La prise en compte du genre au cœur de la mission d'ADG

Ces quarante dernières années, la situation des femmes s'est nettement améliorée en termes de statut légal, d'accès à l'éducation et de travail. C'est particulièrement vrai dans certains pays dits « développés ». Toutefois, de nombreuses discriminations existent et perdurent à travers le monde. Tenir compte du rôle des femmes et travailler à une plus grande reconnaissance de leur apport est un réel levier de changement pour la construction de sociétés plus justes, durables, inclusives et solidaires. La femme est, et doit être considérée comme moteur incontournable de la société.

Le rôle des femmes est de plus en plus reconnu, contribuant effectivement aux enjeux de la souveraineté alimentaire. Elles sont généralement responsables des cultures vivrières, de l'apport en eau, de la préparation des repas et donc de l'équilibre nutritionnel de la famille. Pour réaliser sa mission, ADG doit donc accorder une attention prioritaire à leurs besoins et réalités.

## PRENDRE EN COMPTE LE GENRE POUR SOUTENIR LES FAMILLES PAYSANNES

Soutenir les familles paysannes de façon adéquate nécessite de penser et d'agir au-delà de l'unité familiale : nous devons considérer les divers membres qui composent ces familles, leurs rôles et besoins spécifiques. La compréhension des relations productives et reproductives entre les divers membres de la famille, des besoins respectifs des hommes et des femmes, des rôles remplis par chacun d'entre eux, de la gestion des revenus et l'équilibre entre les fonctions sociales et familiales, est indispensable



pour que nous puissions effectivement remplir notre mission. Les soutenir nécessite donc d'impliquer l'ensemble de ses membres, hommes et femmes. De plus, comprendre ces relations entre hommes et femmes est essentiel et contribue à notre vision d'un monde où chacune et chacun a les moyens de s'alimenter durablement de manière suffisante, saine et équilibrée, de vivre dignement de ses activités et d'exercer pleinement ses droits fondamentaux.

## NOS ENGAGEMENTS

Actuellement, des inégalités - parfois criantes - sont observées dans l'accès aux ressources, dans les bénéfices qui en découlent, dans leur usage et

dans leur contrôle. Il en va de même pour le niveau d'implication dans les processus de décision aux différents niveaux des sphères privées et publiques. De manière prioritaire, ADG, dans le cadre de ses projets, veille à ne pas engendrer d'effets négatifs sur l'égalité femmes – hommes.



Sothy Im (agronome chez ADG) en session de diagnostic de ferme avec un paysan de Takeo, au Cambodge

Pour veiller à la prise en compte du genre, ADG a déterminé un plan d'action, qui se traduit à la fois dans le fonctionnement de l'organisation et dans la mise en œuvre de nos interventions. Une politique genre a été mise en place chez ADG afin de s'assurer en particulier du respect des principes de non-discrimination, d'équité, d'inclusion, de participation et de respect de l'autre. De manière transversale, notre ONG veille à contribuer à plus d'équité sociale en tentant d'améliorer le regard critique que nous portons sur nos activités, et de casser les stéréotypes qui peuvent parfois s'exprimer. Les cinq points prioritaires de notre action concernant le genre sont les suivants :

1. **Prendre systématiquement en compte le genre** : au sein de son équipe, ADG a mis en place une référente pour s'assurer qu'une attention au genre soit toujours présente dans les différents projets ;
2. **Mesurer l'impact** des interventions de manière différenciée sur les femmes et les hommes ;
3. **Renforcer l'implication des femmes** comme public cible effectif de nos actions, en favorisant leur accès aux activités des projets, et en mettant en place les conditions pour que les femmes bénéficient réellement de ces interventions ;
4. **Mettre en avant** le rôle que jouent les femmes pour renforcer la souveraineté alimentaire et les agricultures familiales par la capitalisation et en communiquant sur les initiatives portées par les femmes ;
5. **Renforcer la prise de conscience** des partenaires sur les enjeux de l'approche genre dans l'agriculture familiale et la souveraineté alimentaire.

Ces engagements se traduisent par des actions concrètes sur le terrain au Sud et en Belgique. Ceux-ci visent à renforcer les capacités des femmes en tant qu'actrices du renforcement de la souveraineté alimentaire.

## EN BELGIQUE

Le travail d'éducation citoyenne inclut la prise en compte du genre dans les diverses activités et les supports écrits et visuels. De manière transversale et systématique, ADG veille à mettre les rôles visibles et invisibles des femmes dans l'agriculture en avant. Une attention particulière consiste à associer des femmes dans les diverses activités organisées : qu'il s'agisse de conférences, de ciné-débats, d'interventions, de formations ou autres, nous



Conférence sur l'insertion professionnelle par l'agriculture paysanne en octobre 2016.

essayons d'assurer une alternance et une mixité dans le choix des intervenant-e-s extérieur-e-s. Cela représente parfois un défi : en effet, ADG, en tant qu'ONG de l'Université de Liège, travaille en collaboration étroite avec le monde académique et le monde agricole, qui sont tous deux des domaines à majorité masculine : le personnel académique de l'ULG est constitué de 75 % d'hommes (Cornet, 2016), tandis que le monde agricole est constitué de 69,7 % d'hommes (Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, 2006).

De façon cohérente, les groupes d'étudiant-e-s et de bénévoles qui s'investissent dans la création d'activités d'information et de sensibilisation sont invités à veiller à la mixité de leurs groupes et à la prise en compte du genre dans leurs projets.

De plus, ADG effectue un travail de plaidoyer sur le genre et l'égalité femmes-hommes, qui se fait notamment au travers de l'implication de notre organisation dans les travaux de la plateforme Be-Gender, espace d'échange pour les acteurs actifs sur la thématique du « Genre et Développement ».

## AU SUD

Dans les cinq pays d'intervention d'ADG au Sud (Bénin, Sénégal, Cambodge, Pérou et Bolivie), une attention particulière est accordée au genre dans les projets. Dans chaque contexte la prise en compte des rôles des hommes et des femmes est différente selon les particularités et les besoins distincts. Dans plusieurs pays d'intervention d'ADG, nous collaborons avec des groupements de femmes. C'est le cas par exemple au Sénégal, à Mont-Rolland, où l'Union des Groupements de Promotion Féminine (UGPF) a pour mission de réunir les femmes pour le développement de la Communauté Rurale avec des valeurs d'union, de solidarité et de concertation. Les activités de l'UGPF consistent à mettre à la disposition des Groupements de Promotion Féminine des fonds pour le développement des activités économiques des femmes. Au Bénin, un nouveau projet a été lancé en 2017, appelé Femmes, Sols et Energie. Ce projet est destiné aux femmes dans le but de réduire les effets du changement climatique en mettant en avant les rôles et compétences des femmes béninoises (projet présenté dans le Focus Sud de cette publication). Au Pérou et en Bolivie, des femmes sont valorisées et deviennent relais d'information pour d'autres car leurs pratiques alimentaires sont différentes et meilleures



que celles d'autres femmes. Au Cambodge, les inégalités de genre sont moins apparentes que dans nos autres pays d'intervention. Pourtant, les femmes éprouvent par exemple beaucoup plus de difficultés que les hommes à accéder aux terres agricoles. Un travail et une attention continue assure que les équipes de terrain et les partenaires soient conscients des inégalités entre hommes et femmes, et agissent en en tenant compte.

*Témoignage de Monique Gnitomba, leader du groupement de femmes Tikonna, partenaire d'ADG au Bénin*

*« C'est important d'investir dans le renforcement de capacités des femmes parce qu'ici, c'est la femme qui supporte la maison. Si les enfants vont à l'école au village, c'est grâce aux*

*mères de famille qui font un travail considérable pour l'éducation de leurs enfants mais aussi pour leur santé, leur bien-être et pour les besoins de la famille toute entière. Je suis très fière de travailler avec des femmes. J'essaie de les aider à résoudre leurs problèmes mais c'est avant tout un échange mutuel. On se rencontre, on écoute les problèmes de chacune, on se donne des conseils et ensemble, on évolue. »*

Sources :

CORNET, A. (2016), Le genre à l'Université de Liège : analyse et mise en perspective des données sexuées.

Institut pour l'égalité des femmes et des hommes (2006), Femmes et hommes en Belgique, statistiques et indicateurs de genre, p. 36.



# Femmes, Sols et Energie : le trio gagnant au Bénin !



**A**u Bénin, les effets du changement climatique se font de plus en plus sentir tandis que l'accès aux ressources est limité. Les sols se dégradent, l'érosion s'accélère et la déforestation est considérable. Comment lutter contre les effets du changement climatique ? Le projet Femmes, Sols et Energie (FSE) veut contribuer à la résolution de ce problème, en mettant en avant les compétences et rôles des femmes béninoises, qui sont plus vulnérables que les hommes.

Le projet a débuté en février 2017 en partenariat avec l'ANAF Bénin<sup>1</sup> et Eco-Benin<sup>2</sup>. Financé par l'AWAC<sup>3</sup> et soutenu par les autorités locales, ce projet d'ADG est né suite à différents constats :

- De nombreuses inégalités entre hommes et femmes subsistent, en particulier dans les zones rurales, alors que les femmes occupent un rôle prépondérant dans les activités de production agricole et alimentaire, ainsi que dans la production et l'utilisation de l'énergie domestique.
- En milieu rural, l'énergie domestique est fournie à 80 % par le bois, entraînant un phénomène de déforestation considérable. Les techniques utilisées sont génératrices de gaz à effet de serre et il est essentiel de trouver des solutions énergétiques efficaces pour limiter ceux-ci.
- Une grande partie des pratiques agricoles mises en place sont inadaptées quant au chan-

gement climatique (décalage par rapport à la pluviométrie par exemple) et ont pour effet une production alimentaire insuffisante et une dégradation des conditions de production et de l'environnement.

## COMMENT LE PROJET FSE INTERVIENT-IL ?

Le projet vise cinq communes des départements de l'Açatorà<sup>4</sup> et de la Donga<sup>5</sup>. Dans chacun des villages sélectionnés, un groupe de dix femmes ressources sera constitué. Certaines femmes seront



Construction d'un foyer wanrou

<sup>1</sup> Association Nationale des Femmes

<sup>2</sup> Benin Ecotourism Concern

<sup>3</sup> Agence Wallonne de l'Air et du Climat

<sup>4</sup> Les communes de Natitingou, Boukoumbé et Toucountouna

<sup>5</sup> Les communes de Ouaké et Copargo



choisies pour leurs compétences, d'autres seront sélectionnées car estimées plus fragiles (analphabètes, néo-alphabètes ou agricultrices). Toutes auront montré leur volonté de s'investir dans l'amélioration de leurs capacités et cadre de vie.

Le projet FSE vise à renforcer les capacités des femmes ressources, qui agiront sous forme de groupes d'échanges, de réflexions et recherches-actions en matière d'agroécologie et de sources durables d'énergie avec l'appui d'animateurs sur le terrain. Elles testeront de bonnes pratiques agroécologiques, seront formées à l'utilisation de foyers wanrou<sup>6</sup>, et identifieront les ressources sensibles et des modes de gestion durable.

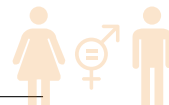
## POURQUOI CIBLER LES FEMMES ?

Les femmes sont actrices incontournables de ce projet car elles sont directement concernées par ces problématiques : elles sont à la fois utilisatrices de bois, productrices et porteuses d'initiatives génératrices de revenus. Selon Franck Ogbonnikan Adjé, « dans la culture béninoise, les femmes font

beaucoup plus naturellement la cuisine, donc il est plus intéressant de cibler les femmes plutôt que de passer par les hommes ».

De plus, elles sont vectrices de changement au sein des exploitations familiales et des communautés villageoises.

Leur autonomisation soutenue par le projet FSE et les échanges, analyses, démonstrations et recherches-actions réalisées avec d'autres acteurs locaux leur permettront d'influencer les choix, tant au niveau familial sur les pratiques agricoles et énergétiques, qu'au niveau communautaire sur les modes de gestion des ressources naturelles. Les membres de la famille pourront observer l'évolution des pratiques agricoles, et bénéficieront de l'accroissement du revenu total du ménage, qui permettra notamment d'améliorer la situation alimentaire et nutritionnelle de ses membres.



<sup>6</sup> Système de cuisson permettant une utilisation moindre de bois, qui permet moins de rejets de gaz à effet de serre, une cuisine plus saine et de meilleures conditions pour les cuisinières (moins de fumée, moins de risques de brûlures)



Réunion de réflexion et de construction du projet

# A la rencontre des agricultrices wallonnes



Article réalisé sur base d'un entretien avec Marianne Streel, agricultrice et présidente de l'UAW, et Aurélie Noiret, coordinatrice.

Depuis 1980, un phénomène de concentration des terres agricoles s'observe en Belgique. En 35 ans, le pays a perdu 68 % de ses exploitations agricoles alors que la superficie moyenne par exploitation a presque triplé. Les exploitations continuent donc de grandir. Au cours de la même période, le nombre de travailleurs engagés dans des activités agricoles a diminué de 60 %<sup>1</sup>. Les agriculteurs et agricultrices aujourd'hui doivent donc être polyvalent-e-s car le métier s'est complexifié et demande de plus en plus de compétences : « *il faut être capable de produire, vendre, soigner les animaux, gérer la lourdeur administrative et comprendre les multiples législations* »<sup>2</sup>. Bon nombre d'agriculteurs et d'agricultrices belges doivent jongler à la fois avec la crise des prix actuelle et les contraintes administratives de plus en plus lourdes. Mais quelle est la place des agricultrices wallonnes dans ce contexte difficile ?

## CONCRÈTEMENT, QUI SONT LES AGRICULTRICES ?

Une agricultrice est une femme qui travaille au sein d'une exploitation agricole à titre principal ou complémentaire. Environ une agricultrice sur cinq a un emploi en dehors de l'exploitation soit pour assurer une sécurité financière soit pour entretenir des contacts sociaux. « *Il y a des femmes qui sont institutrices ou infirmières et qui traient le matin avant d'aller travailler. Elles se considèrent agricultrices quand même* ». En règle générale, les femmes intègrent le milieu agricole à travers l'union avec un agriculteur et 72 % d'entre elles passent d'abord par un emploi salarié pendant près de 7 ans en moyenne, avant d'intégrer une exploitation<sup>3</sup>.

L'agriculture a toujours été un métier exercé en famille. Cependant, aujourd'hui encore, les hommes constituent la majorité des exploitants à titre principal, bien que la situation évolue progressivement.

<sup>1</sup> Entre 1980 et 2013. Direction générale statistiques – Statistics Belgium (2016). Chiffres clés de l'agriculture : l'agriculture en Belgique en chiffres 2016.

<sup>2</sup> Sur base d'un entretien réalisé avec Aurélie Noiret, coordinatrice et Marianne Streel, agricultrice et présidente de l'UAW

<sup>3</sup> Réseau wallon de Développement Rural (2014). Le portrait des agricultrices wallonnes en 2014. Comprendre les besoins des agricultrices afin de leur apporter un soutien adapté. Gembloux Agro-Bio Tech, Université de Liège.



Copyright: Union des Agricultrices Wallonnes

## DE NOUVEAUX STATUTS

Comme nous l'explique Marianne Streel, agricultrice et présidente de l'Union des Agricultrices wallonnes (UAW), « *la création d'une organisation féminine fin des années 60, est née du besoin pour les femmes d'avoir un statut social propre. À l'époque, elles étaient considérées comme femmes au foyer ou sans profession alors qu'elles travaillaient dans l'exploitation. Elles désiraient être reconnues.* »

Grâce à la lutte des agricultrices et au soutien du parlement fédéral, le statut juridique des agricultrices wallonnes a fortement évolué : depuis 2003, elles peuvent bénéficier du statut de conjoint-aidant (rendu obligatoire en 2005), ce qui leur donne accès à une protection sociale plus complète. En Wallonie, depuis 2007, les deux conjoints peuvent être co-titulaires des droits de production et des droits administratifs. Enfin, depuis 2016, les conjoint-aidants cotitulaires ont la possibilité d'activer certaines primes complémentaires dans le premier pilier de la PAC (Politique Agricole Commune de l'Union Européenne). Ces trois éléments font de la Wallonie un modèle en Europe, souvent cité pour sa protection des droits des agricultrices.

## UN ACCÈS ÉGAL AUX RESSOURCES...

Aujourd'hui, en Belgique, à projet égal, les hommes et les femmes jouissent d'un accès égal au crédit, aux aides financières et à la terre. De plus, culturellement, « *La reprise d'une exploitation ne se fait plus selon l'ordre de la fratrie ou le sexe mais tient compte surtout de la motivation* » du jeune qui désire reprendre. Toutefois, lorsqu'un couple travaille ensemble sur une exploitation, les droits patrimoniaux et la détention de matériel dépend fortement de chaque famille agricole : « *ils ne se règlent pas avec le statut mais restent une question gérée par le couple* ».

## ...MAIS UNE RÉPARTITION DES TÂCHES ENCORE FORT GÉNÉRÉE

En général, ce sont les agriculteurs qui réalisent les travaux en champs, conduisent les machines agricoles, participent aux réunions et s'engagent dans les réseaux professionnels. Les agricultrices, quant à elles, s'impliquent plus dans les tâches administratives, le soin aux animaux nouveau-nés, la traite et la comptabilité. Ces différentes tâches qui peuvent être plus discrètes et être considérées comme moins valorisantes, sont néanmoins indispensables. On constate une évolution dans la jeune



génération féminine qui par exemple monte de plus en plus sur le tracteur.

## LE CHOIX DE TRAVAILLER DANS SON EXPLOITATION AGRICOLE

Lorsque la situation financière le permet, travailler dans sa propre exploitation agricole reste un choix fait par de nombreuses femmes parce que cela permet, entre autres, de concilier travail et vie de famille. Aurélie Noiret, coordinatrice à l'UAW, nous explique : « *quand la situation financière de la ferme se porte bien, les agricultrices reconnaissent globalement que la qualité de vie est meilleure que si elles étaient salariées à l'extérieur, parce qu'elles peuvent s'occuper de leurs enfants* ».

Par contre, en cas de divorce, la situation peut devenir très compliquée : ce sont en général les femmes qui perdent à la fois mari, travail et même logement puisque le lieu de travail correspond dans la majorité des cas au lieu de vie et que le patrimoine familial correspond également au patri-

moine de l'entreprise agricole.

Faire le choix de travailler dans son exploitation agricole, c'est plus que choisir un métier, c'est un choix de cœur, un choix de vie.

## L'Union des agricultrices wallonnes (UAW)

L'UAW est la branche féminine de la Fédération Wallonne de l'Agriculture (FWA), le principal syndicat wallon. Il s'agit d'un mouvement d'agricultrices qui a pour objectifs d'assurer la promotion et la défense des intérêts des agricultrices et des femmes vivant en milieu rural par une animation et une formation continue dans différents domaines. L'UAW travaille également à assurer aux agricultrices un statut social, juridique et économique digne des engagements qu'elles prennent dans les exploitations. À travers ses différentes activités, l'UAW outille donc les agricultrices pour qu'elles puissent prendre part activement à la vie sociale, culturelle et économique<sup>4</sup>.

<sup>4</sup> UAW-CSA (2015). *L'agriculture, une histoire de famille*.



# S'impliquer en Belgique et au Cambodge au service de la souveraineté alimentaire, portrait d'une jeune femme

**L**aurence Tulkens achève sa 3<sup>e</sup> année de Bachelier en Agronomie à finalité agro-industrie et biotechnologie à la Haute école de Louvain en Hainaut, elle revient sur son expérience auprès d'ADG.

## COMMENT AS-TU CONNU LES ACTIVITÉS D'ADG ?

C'est avant tout à travers le projet « Jagros », un projet de sensibilisation sur la souveraineté alimentaire pour et par les étudiant-e-s, qui est fort mis en avant au sein de l'école. Je connaissais quelques étudiant-e-s qui étaient à la fois investi-e-s dans ce projet et bénévoles chez ADG.

## QU'EST-CE QUI T'A MOTIVÉ À DEVENIR BÉNÉVOLE ADG EN BELGIQUE ?

Lors de ma 2<sup>e</sup> année de Bachelier, j'ai participé à la formation d'ADG « Agriculture et coopération : réflexion et alternatives ». Je ne connaissais que peu de choses sur la souveraineté alimentaire, l'impact des multinationales sur les pays du Sud, les enjeux de notre surconsommation, ainsi que les missions et projets de l'ONG dans les pays du Sud. Cette formation a remis en question ma façon de consommer. Avant celle-ci, je faisais comme tout le monde. J'achetais dans les supermarchés selon mes envies, l'aspect des produits, ... sans faire attention à leur provenance ou à leur qualité. Je suivais le chemin d'une société de surconsommation, favorable aux intentions des multinationales. Pour en apprendre d'avantage, je suis devenue bénévole chez ADG. Cela m'a permis de me former



Bénévolat au Salon Bio Valériane

et d'apprendre à expliquer autour de moi les enjeux de la souveraineté alimentaire et ses atouts sociaux, environnementaux et économiques. Je me suis engagée à valoriser les producteur-trice-s locaux-cales, la souveraineté alimentaire, l'agriculture biologique et l'agroécologie. J'essaie de sensibiliser les personnes qui m'entourent sur l'impact de leurs choix de consommation et les invite à manger davantage « belge » et de saison. Même s'ils sont moins attirants au regard, ces produits sont bien plus savoureux dans nos assiettes.

## ET C'EST POUR CONNAÎTRE UN AUTRE CONTEXTE QUE TU ES PARTIE AU CAMBODGE...

Oui, cela m'a donné l'envie de découvrir une autre réalité. Je suis d'abord partie pendant l'été 2016 pour un court stage, que j'ai décidé de prolonger l'année suivante. Dans le cadre de mes études, je suis donc partie réaliser mon travail de fin d'étude



au Cambodge avec ADG. J'y ai vécu pendant 4 mois. Pendant cette période, j'ai participé à des formations en agroécologie destinées aux paysan-ne-s locaux-cales, données par Sothy, seule membre féminin de l'équipe d'ADG au Cambodge. Elle mettait en avant les différences entre une agriculture intensive et une agriculture écologique et biologique, et présentait des techniques pour arriver à la transition. Les personnes qui participaient à cette formation étaient des femmes et des hommes désireux-ses d'apporter leur contribution pour améliorer la société. Sothy se rend régulièrement dans les fermes et coopératives pour répondre à toutes les questions et faire un suivi du travail des paysan-ne-s. Au Cambodge, j'ai ressenti l'envie des populations de rendre les vies meilleures.

## EST-CE QUE TU AS PU OBSERVER DES PARTICULARITÉS LIÉES AU GENRE QUAND TU ÉTAIS LÀ-BAS ?

Pendant mon stage, j'ai pu observer et comprendre la place que prennent les femmes cambodgiennes au sein des familles, et l'intérêt qu'elles portent à la souveraineté alimentaire. Dans les coopératives où je me suis rendue, j'ai pu constater que les femmes consacrent au moins autant d'énergie et de temps que les hommes à rendre leurs cultures et vie quotidienne meilleures.

Au Cambodge, la relation femme-homme s'améliore. Les femmes comprennent les enjeux et impacts que la souveraineté alimentaire a sur leur santé et leur économie et sentent le besoin d'en parler. Les hommes leur donnent la possibilité de s'exprimer. Au niveau de la production, j'ai pu constater que les femmes suivent et appliquent plus les techniques agroécologiques présentées par ADG.

## ET EN BELGIQUE, AS-TU PERÇU UNE DIFFÉRENCE LIÉE AU GENRE ?

Personnellement, je pense qu'il est important et plus difficile pour les femmes du Sud de pouvoir s'exprimer sur leurs idées et leurs façons de vivre. Je pense que sensibiliser en tant que femme en Belgique est plus aisé puisque nous avons une liberté d'expression qui est « acceptée », et je me rends compte que dans les pays du Sud, les hommes ont plus de pouvoir et il n'est pas facile pour une femme de donner son opinion.

Je voulais aussi terminer par remercier ADG de m'avoir permis de vivre cette expérience. J'en garde des souvenirs inoubliables et j'encourage quiconque souhaite tenter l'aventure à se lancer !

## Moi aussi je m'engage !

Vous êtes intéressé-e par le droit à l'alimentation, l'agriculture familiale, l'agroécologie et la consommation responsable ? Vous avez envie de vous mobiliser en faveur de ces thèmes ?

Rejoignez le réseau de bénévoles d'ADG pour nous appuyer dans nos différentes missions de sensibilisation et d'éducation citoyenne mondiale. Venez partager vos idées et votre enthousiasme avec nous !

En devenant bénévole chez ADG, vous pourriez :

- Participer à l'**organisation d'activités de sensibilisation** : ciné-débats, conférences, les Disco-Soupes, les Equi-Tables, Valériane, ...
- Participer à la **rédaction** d'articles pour le *Cultivons le Futur!* ou notre site internet
- Participer à la **diffusion** de nos campagnes
- **Traduire** des supports en espagnol et anglais
- Participer à l'**Opération 11.11.11** en faveur de la solidarité Nord-Sud
- Tout autre coup de pouce ponctuel : **logistique, infographie, photographie, affichage, ...**

... vos suggestions !



Ce que vous offre ADG en étant bénévole :

- Des **formations** thématiques
- Des **rencontres** avec des intervenant-e-s et acteur-trice-s du Sud de tous horizons
- De nombreuses occasions d'**échanger** sur divers sujets de société
- L'occasion de **partager** vos connaissances et atouts
- L'occasion d'**acquérir** de nouvelles connaissances, compétences et expériences
- Une expérience dans la **coopération au développement**
- La rencontre de **personnes motivées** et qui partagent les mêmes valeurs que vous.

Pour quelques heures, semaines ou années, toute implication est la bienvenue !

Ensemble, nous pouvons agir et tenter de corriger certains déséquilibres et autres dysfonctionnements de notre système agricole et alimentaire !

Motivé-e ? Envie d'en savoir plus ?



Contactez-nous directement en envoyant un email à [gwenaelle.ninane@ong-adg.be](mailto:gwenaelle.ninane@ong-adg.be) ou en appelant au 081/62.25.75.



## La solidarité c'est l'affaire de tous !

Pour continuer à mener à bien nos actions et celles de nos partenaires en faveur des familles paysannes, nous avons besoin de vous.

Grâce au soutien de nos bailleurs institutionnels, chaque euro versé permet de mobiliser jusqu'à 10 euros pour nos actions.

Vous pouvez soutenir ADG de différentes manières : par un don (ponctuel ou par ordre permanent), un legs, ou encore en organisant un événement au profit d'ADG... Vous fêtez votre mariage, un anniversaire ou une naissance ? Rendez cet événement solidaire en demande à vos proches de soutenir nos projets.

Tout don d'au moins 40 euros par an donne droit à une attestation fiscale qui permet de récupérer 45 % du montant versé.

**Compte IBAN : BE04 5230 8027 2831 (banque Triodos, code BIC : TRIOBEBB)**

ADG adhère au Code éthique de l'AERF.

Ceci implique que les donateurs, collaborateurs et employés sont informés annuellement de l'utilisation des fonds récoltés.



Adg Gembloux



Inscription à la newsletter :  
[news@ong-adg.be](mailto:news@ong-adg.be)